

Éditorial

Chers lecteurs,

Pour cette dernière édition, nous avons souhaité vous faire part des éléments forts de la semaine passée.

Lundi 4 mai, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a participé à une conférence de presse à la Maison de Services pour lancer notre plan Impulsion Relance Normandie ; une aide destinée aux entreprises du territoire qui n'ont pas bénéficiées des subventions de l'État. Espérons qu'elle contribuera au maintien de notre tissu économique et à la relance dont nous avons tant besoin.

Nous avons dû cette semaine prendre de nombreuses décisions dans l'urgence, à partir de textes et de normes changeantes. L'organisation de la reprise des écoles, conjointement avec l'éducation nationale et les équipes municipales, a nécessité des décisions potentiellement lourdes de conséquences pour la sécurité de nos agents, de nos enfants, mais aussi pour l'organisation de la vie des familles confrontées à leurs propres impératifs.

Nous avons également ressenti cette tension avec nos fournisseurs. Reports successifs, défauts de livraison de nos commandes de masques et de gels hydroalcooliques nous ont mis dans des situations impossibles, pour nous, notre personnel et les communes qui se sont

engagées à nos côtés. Ce dont nous disposons aujourd'hui, nous l'avons obtenu au prix de relances incessantes et d'adaptations continues... Ces difficultés expliquent l'ouverture progressive des services à la population, la priorité étant donnée aux écoles.

L'heure est aujourd'hui à la reprise. Nous allons à nouveau pouvoir nous consacrer aux actions engagées, actions qui ont connu un ralentissement que nous avons tous subi. L'accueil téléphonique de la Maison de services est ouvert depuis le 11 mai et l'ensemble de nos services ouvriront progressivement sur rendez-vous.

Cette 7^e newsletter est la dernière et l'aventure s'achève avec la fin du confinement. Nous avons apprécié partager toutes ces informations avec vous pendant cette période. Continuez à nous suivre sur les actualités de notre page internet et sur notre page Facebook !



Paul CHANDELIER,
Président



Roselyne BROUSSE,
Directrice Générale
des Services



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Maison de Services Le Hom

Accueil téléphonique : 02 31 79 61 61

Par mail : cdc@cingal-suisse-normande.fr -

Via le formulaire sur notre site : www.suisse-normande.com

CS infos

Continuité de services
de la communauté de communes

Organisation scolaire et périscolaire du 14 au 22 mai 2020 sur le territoire Cingal-Suisse Normande

La reprise en quelques points :

- Pour donner plus de temps à la concertation et à la préparation matérielle des 14 établissements du territoire, les élèves de GS, CP, CM2 et ULIS ne seront accueillis qu'à partir du 14 mai.
- Pour un maximum de sécurité les enfants mangeront en classe et à leur place un panier pique-nique fourni par les parents sous la surveillance des agents de la communauté de communes.
- L'accueil des élèves prioritaires des personnels soignants est maintenu dans chaque école comme depuis le début du confinement.
- Les services de garderie et de transport scolaire seront assurés dans le respect des mesures barrières.

Soyez assurés que l'ensemble des acteurs agit au mieux pour le bien des élèves, des enseignants et des personnels.

Un grand merci à Gérard Launay, Vice-président en charge des affaires scolaires, Philippe Lagalle, Vice-président en charge du périscolaire et aux services de la communauté de communes pour l'organisation de cette reprise en un temps record ! Merci également aux directeurs d'école, aux enseignants et aux parents d'élèves ainsi qu'aux maires des communes sièges d'une école qui ont été en contact permanent avec nos services pour mener à bien cette reprise.

Paul CHANDELIER, Président,
et Jacques COLLIN, Vice-président en charge
de l'Administration générale et de la Communication



Périscolaire

SERVICE GARDERIE

Ce service fonctionnera aux horaires habituels. Les agents porteront des masques dès qu'ils seront en présence d'élèves et le plus souvent possible. Les enfants devront se présenter à la garderie sans aucun symptôme pouvant s'apparenter à ceux du Coronavirus, en particulier fièvre même légère, toux, problèmes gastriques. Cela devra être vérifié par les familles avant d'amener l'élève à ce service.

REPAS DU MIDI

Le repas froid doit être fourni par les familles, si possible dans un contenant isotherme. Il est demandé aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) en ligne.

CCCSN14.les-parents-services.com

Pour tout souci d'inscription merci de prendre contact avec le service périscolaire :

02 31 15 80 26

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

Les services de la Région Normandie ont limité la capacité des bus à 25 %, les élèves devront s'asseoir sur les sièges désignés. Les règles de distanciation devront être respectées lors de la montée et de la descente du bus. Les enfants se présenteront au bus sans aucun symptôme pouvant s'apparenter à ceux du Coronavirus. Les horaires sur certaines lignes sont susceptibles d'évoluer, ils vous seront communiqués avant la reprise de l'école. Pour toute information

06 76 74 00 36

Accueil petite enfance

Le relais assistants maternels RAM continue son service par téléphone et par mail. Nous attendons les directives de la CAF et du Département nous permettant de réouvrir nos locaux au public. Nous espérons très rapidement pouvoir accueillir parents et assistantes maternelles sur rendez-vous. Les horaires de permanence téléphonique restent les mêmes : mardi de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h, vendredi de 14h à 17h30.

06 07 00 52 97

ram-lehom@cingalsuisssenormande.fr

Point Info 14



L'accueil physique au Point Info 14 reprendra à compter du 18 mai sur rendez-vous. Vous pouvez d'ores et déjà fixer vos rendez-vous par mail ou par téléphone.

Thury-Harcourt-Le Hom :

02 31 79 27 77

Bretteville-sur-Laize :

02 31 23 49 47

Passeports et Cartes Nationales d'Identité

Le service a été assuré pendant le confinement pour les personnes pouvant justifier d'un impératif professionnel. Depuis le 11 mai il est à nouveau possible de prendre rendez-vous pour vos passeports et vos cartes nationales d'identité. Seront pris en priorité et jusqu'au 25 mai les remises de titres en attentes, puis les rendez-vous reportés et non honorés en raison du confinement. Enfin les rendez-vous reprendront en priorisant les Cartes Nationales d'Identité.

Permanences du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Pour le contrôle des installations neuves ou réhabilitées, ou les demandes de contrôle dans le cadre d'une vente, une permanence téléphonique se tiendra le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

02 31 79 61 63

m.roger@cingal-suisssenormande.fr

Autorisation Droit des Sols

Après de trop nombreux changements, la date de fin de suspension des délais d'instruction des autorisations d'urbanisme est enfin fixée définitivement ! L'ordonnance du 7 mai 2020 ne fait plus référence à l'état d'urgence sanitaire (à la date trop changeante !) et fixe la fin de la suspension des délais d'instruction au 24 mai.

Permanence du CAUE

Pour tout conseil en architecture et en urbanisme ou pour vous accompagner dans vos projets de construction, l'architecte conseil du CAUE, tiendra une permanence sur rendez-vous les jeudis 11 et 25 juin après-midi. Renseignements et rendez-vous auprès du CAUE du Calvados :

02 31 15 59 60

Eau et environnement

La communauté de communes poursuit les démarches engagées avant le début du confinement et vient ainsi de lancer un marché public pour la mise en œuvre d'un programme de restauration et d'entretien de ses petits cours d'eau. Ce programme, prévu pour une période de cinq ans, visera à restaurer le bon état écologique de dix de ses principaux ruisseaux.



Ouverture déchèteries

Les déchèteries de Thury-Harcourt - Le Hom et de Saint-Rémy-sur-Orne sont ouvertes aux particuliers pour tous déchets (sauf D3E et mobilier) du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45 et par secteur.

<https://urlz.fr/cFjx>

La déchèterie de Saint-Martin-de-Fontenay ouvrira ses portes à partir du mercredi 13 mai (sauf filière mobilier qui ne reprend que le 18 mai) avec pour les 3 premiers jours une organisation par secteur.

<https://urlz.fr/cFpQ>

Les projets de la communauté de communes continuent

Restructuration du groupe scolaire des Rouges Terres à Saint-Rémy-sur-Orne

Les travaux de destruction de bâtiments obsolètes portés par l'Établissement Public Foncier de Normandie, ont commencé. Ils devraient se terminer mi-mai. Rappelons que le projet de la Communauté de communes prévoit la construction d'une nouvelle école maternelle et la réhabilitation de l'école élémentaire. La consultation auprès des entreprises est en cours. Les marchés de travaux doivent être signés courant juin.

Le vélo, atout santé et proximité à le vent en poupe !

Distanciation sociale oblige, la demande de vélo n'a jamais connu un tel emballement. Pour beaucoup le vélo apparaît comme un moyen sûr et sain de se déplacer ; permettant sans effort particulier, de respecter les gestes barrières ! Mais le vélo est-il vraiment adapté à nos territoires ruraux et périurbains ? La grande majorité des 25 000 habitants du Cingal-Suisse Normande habite à moins de 5 km d'une boulangerie, soit moins de 15 min. à vélo !

Notre candidature à l'Appel A Projet Vélo portée par les élus du Cingal-Suisse Normande a été retenue au niveau national. Une étude, financée à 70% par l'ADEME démarrera avant l'été. Elle portera sur :
✔ La réalisation d'un schéma directeur cyclable. ✔ L'élaboration d'une étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'une offre locative vélo. ✔ La réalisation d'une campagne de communication et d'animation visant à favoriser l'usage du vélo.



Ce travail réalisé en partenariat avec les communes devra nous permettre la mise en œuvre d'une politique cyclable cohérente et ambitieuse à l'échelle du territoire.

Suivez cette action sur la page Facebook et le site de la Communauté !



Une aide gouvernementale pour la réparation des vélos

Afin d'encourager la pratique du vélo à la sortie du confinement, le Gouvernement met en place « Le Coup de Pouce Vélo ». Le dispositif offre une prise en charge jusqu'à 50 € pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs affiliés. Vous souhaitez réparer votre vélo ? Ou faire l'acquisition d'un vélo à tout petit prix dans une recyclerie ? N'attendez plus ! Rendez-vous sur la plateforme et contactez le réparateur de votre choix !

<https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/home>

Deux associations locales sont investies dans le développement du vélo, la Maison du vélo à Thury-Harcourt-Le Hom et le TEF du Cingal, à Bretteville-sur-Laize. Ces deux structures travaillent aujourd'hui à faire bénéficier à la population du dispositif de l'État.

Maison du vélo :
contact@thurypleinair.fr
02 31 79 40 59

TEF du Cingal :
tefducingal@gmail.com
02 31 23 89 38

Soutenir nos producteurs et manger local

Anne et Sylvain Binet **du Gaec d'Hamars**

Quelles sont vos activités ?

Nous avons une chambre d'hôte à la ferme, nous élevons des veaux, des vaches et des bœufs croisés limousines, normandes et/ou Holstein en vue de les vendre en circuits courts. Et enfin nous transformons la pomme car nous produisons du jus de pomme et du vinaigre de cidre.

Comment vivez-vous le confinement ?

Nous sommes débutants dans le métier donc nous ne sommes pas forcément aussi impactés que pourraient l'être des exploitants organisés dans leur quoti-

dien. Nos ventes sont très modestes pour le moment ça démarre petit à petit par le bouche à oreilles. Nous avons eu quelques difficultés au départ à vendre nos génisses allaitantes mais elles sont finalement parties chez un collègue.

Que ferez-vous une fois le confinement terminé ?

Notre priorité est de nous occuper de nos bêtes mais nous souhaiterions investir dans une presse à huile pour transformer le colza que nous produisons et un moulin à farine pour moudre notre blé et



Anne Binet

notre quinoa. Nous pourrions ainsi compléter notre gamme de produits pour les clients qui viennent à la ferme.

Vente de veau sous la mère, vache et bœuf :
binet.sylvain@orange.fr
07 61 03 68 88

Initiatives des communes

📌 BRETTEVILLE-LE-RABET

Des masques en tissu, de 3 tailles différentes ont été distribués le 4 mai aux adultes et enfants (à partir de 6 ans) de la commune de Bretteville-le-Rabet. Ces masques ont été confectionnés bénévolement par des Rabelloises, Andréa, Sylviane et Denise, couturières assistées de Nathalie, Marie, Valériane, Florence et Odile.

📌 PLACY

La commune remercie certains habitants de Placy qui ont assuré bénévolement l'entretien des talus et la tonte des bas-côtés dans le village, ainsi que Grégory pour la tonte du terrain communal.



Merci pour vos dons !

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les donateurs qui ont fourni tissus, élastiques, fil... pour la fabrication de masques dans les divers ateliers mis en place dans les communes.



Actu CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Une aide exceptionnelle de solidarité versée le 15 mai prochain à environ 31 000 foyers sur notre département. Cette aide sera composée : 📌 D'un montant forfaitaire de 150€ pour les foyers bénéficiaires de Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), 📌 D'une aide complémentaire de 100€ par enfant à charge.

<https://urlz.fr/crue>

Soutien aux entreprises

Impulsion Relance Normandie

Le lundi 4 mai, le Président de la Région Normandie M. Morin est venu signer la convention liant la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande et la Région dans l'accompagnement des entreprises du territoire par le dispositif Impulsion Relance Normandie. Une subvention d'un montant de 1000 ou de 1500 euros, financée à hauteur de 40 % par la Région et de 60 % par le Cingal-Suisse Normande, pourra être versée aux commerçants, artisans et indépendants de 0 à 2 salariés qui n'ont pu prétendre à une aide du Fonds National



de Soutien. La plateforme permettant de déposer les demandes sera accessible courant mai.

deveco@cingal-suisseenormande.fr

Fonds National de Solidarité - volet 2 régional

Le second volet du Fonds de solidarité est ouvert depuis le 15 avril. Alors qu'au 1^{er} avril, il prévoyait le versement d'une aide allant jusqu'à 1 500 € aux plus petites entreprises, cette aide complémentaire permettra de bénéficier d'un complément pouvant atteindre 5 000 €. Il a également été annoncé que le fonds de solidarité restera également ouvert aux entreprises des secteurs de la restauration, des cafés, de l'hôtellerie, du tourisme et de la culture au-delà du mois de mai. Si vous êtes concerné(e), vous pouvez d'ores et déjà effectuer votre demande de subvention sur la plateforme régionale Fonds de Solidarité avant le 31 mai.

<https://urlz.fr/cBF2>

Annulation des charges sociales

À la demande du Président de la République, les charges sociales des petites entreprises de moins de 10 salariés qui ont dû fermer sur décision administrative durant le confinement vont être supprimées pour mars, avril et mai. Les exonérations de charges vont concerner tous les commerces listés comme « non essentiels » au début du confinement, tels que les magasins de prêt à porter, les coiffeurs, les libraires, ... Au total, 400 000 entreprises sont concernées. Les franchisés de grandes enseignes pourront aussi prétendre au dispositif d'annulation.

Dernière minute : clubs sportifs, votre demande d'aide au Département

Date butoir, le 15 mai 2020, délai de rigueur
Si vous êtes une association sportive affiliée à une fédération et si vous en faites la demande, le Département du Calvados pourra vous attribuer, après décision de la commission permanente, un forfait de 155€, avec une majoration d'une prime de 8€ par licencié de moins de 18 ans.

calvados.fr
Rubrique
« aides & services »

